

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :

49

N°038

En exercice :

49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents :

33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 27 mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 mars 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamilia, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Marc RUER

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Omar AÏT-BOUALI

Monsieur Hakim RACHEDI

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Leila TLILI

**Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/**

OBJET : Groupement de commandes pour la passation de marchés relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations envers les jeunes.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5219-2 à 12 et L.1414-3 ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment son article 28 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation de marchés publics relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations envers les jeunes ;

Vu le budget communal ;

Considérant que les entités de Grenoble-Alpes Métropole, la ville d'Aubervilliers, Nantes Métropole souhaitent constituer un groupement de commandes pour la passation de marchés publics relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations envers les jeunes ;

Considérant l'intérêt pour la Ville d'Aubervilliers d'adhérer à ce groupement ;

Considérant qu'il est proposé que Grenoble-Alpes Métropole soit le coordonnateur de ce groupement ;

Considérant qu'il est proposé que la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes soit la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

APPROUVE :

- le projet de convention constitutive de groupement de commandes pour la passation de marchés publics relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations envers les jeunes,
- la désignation de Grenoble-Alpes Métropole comme coordonnateur du groupement de commandes,
- la désignation de la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur en tant que Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

AUTORISE :

- la Maire ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement, et à prendre toutes les mesures d'exécution de la convention,
- le représentant légal du coordonnateur, à signer les marchés, issus du groupement, et les notifier, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes,
- la Maire ou son représentant, à prendre toute mesure d'exécution du marché, pour ce qui le concerne.

Reçu en préfecture le : 29/03/19

Publié le : 29/03/19

Certifie exécutoire : 29/03/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

A blue circular official stamp of the Mairie of Robern is partially obscured by a large, bold, handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ROBERN' at the top and 'Saint' at the bottom. The signature is written over the stamp and extends to the right.